

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et le fournisseur du produit et de l'entreprise

Nom du produit: Acide sulfamique, pratique

Fabricant / fournisseur Numéro d'article: DU11461000

Utilisations recommandées du produit et restrictions d'utilisation: Acide sulfamique, ACS

Détails du fabricant:

AquaPhoenix Scientific
860 Gitts Run Road,
Hanover, PA 17331
(717) 632-1291

Détails du fournisseur:

Dubois Chemicals Inc.
3630 East Kemper Rd, Cincinnati, OH 45241
(800) 438-2647

Numéro de téléphone de secours:

Numéro de téléphone d'urgence (800) 255-3924

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:



Irritant

Irritation de la peau, catégorie 2
Irritation des yeux, catégorie 2A



Nocif pour l'environnement

Acute hazards to the aquatic environment. Catégorie 3
Dangers chroniques pour l'environnement aquatique, Catégorie 3

Irritation de la peau 2.

Irritation des yeux 2A.

Toxicité aquatique aiguë 3.

Toxicité chronique aquatique 3.

Mot signal: Attention

Mentions additionnelles de danger:

Provoque une irritation cutanée.

Provoque une grave irritation des yeux.

Nocif pour la vie aquatique avec des effets longue durée.

Déclaration de mise en garde:

Se laver soigneusement après toute manipulation du produit.

Éviter de libérer dans l'environnement.

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/et une protection du visage.

En cas de contact avec la peau : Laver à fond avec du savon et de l'eau.

SI DANS LES YEUX : Rincer prudemment plusieurs minutes à l'eau. Retirer les lentilles de contact si présentes et faciles à enlever. Continuer à rincer.

Traitement spécifique. (Voir l'étiquette).

En cas d'irritation de la peau : Obtenir des soins médicaux.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.
Éliminer les contenus récipients adéquatement.

Autre classification non SGH:

Aucun(e)

SECTION 3: Composition/Informations relatives aux ingrédients

Ingrédients:

Ingrédients:		
CAS 5329-14-6	Acide sulfamique	>90 %
Pourcentages par poids		

SECTION 4: Mesures de premiers soins

Description des mesures de premier secours

Après l'inhalation :

Déplacer la personne incommodée, à l'air frais. Administrer de la respiration artificielle, si nécessaire. En cas de difficultés respiratoires, administrer de l'oxygène. Consulter un médecin.

Après contact avec la peau :

Lavez les mains et toute surface de peau contaminée à grande eau et avec du savon. Consulter un médecin.

Après contact avec les yeux :

Rincer à l'eau les yeux exposés pendant au moins 15 à 20 minutes. Consulter un médecin.

Après ingestion :

Ne jamais faire avaler quoi que ce soit à une personne inconsciente. Rincer la bouche avec de l'eau. Consulter un médecin.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés:

Irritation. Mal de tête. Des difficultés respiratoires. Nausée.

Indication qu'une intervention médicale immédiate et qu'un traitement spécial sont requis:

Provide SDS document to physician. Le médecin doit traiter en fonction des symptômes.

SECTION 5: Mesures à prendre pour lutter contre le feu

Agent d'extinction

Agents d'extinction appropriés:

Utiliser de l'eau, une substance chimique sèche, une mousse chimique, du dioxyde de carbone ou une mousse résistant à l'alcool.

Agents d'extinction non appropriés: Aucun(e)

Dangers spéciaux dus à la substance ou au mélange:

Oxydes d'azote. Oxydes de soufre.

Conseil pour pompiers:

Équipement de protection:

Porter des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de protection. Voir Section 8.

Informations supplémentaires (précautions):

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique

Éviter de produire de la poussière. Éviter de respirer les vapeurs, les poussières, les brumes ou les gaz. La poursuite du traitement des matériaux solides peut entraîner la formation de poussières combustibles.

SECTION 6: Mesures en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence:

Assurer une ventilation adéquate. Veiller à ce que les systèmes de traitement des poussières (conduites d'évacuation, capteurs de poussières, récipients et matériel de traitement) soient conçus de manière à empêcher la pénétration de poussières dans la zone de travail.

Précautions environnementales:

Empêcher l'écoulement dans les canaux, les égouts, et autres cours d'eau. Éviter des fuites et déversements dans l'avenir. Ne doit pas être rejeté dans l'environnement.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Balayer et recueillir dans un contenant pour l'élimination. Éviter de produire de la poussière. Toujours appliquer les réglementations locales. Balayer et pelleter. Conserver dans des conteneurs fermés appropriés pour l'élimination. Suivre les méthodes d'manipulation appropriées. Voir Section 13.

Référence à d'autres sections: Aucun(e)

SECTION 7: Manutention et entreposage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Éviter les contacts avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter la dispersion de poussière dans l'air. Le dégagement potentiel de poussières combustibles doit être pris en considération avant la poursuite du traitement. Ne pas souffler la poussière présente sur des surfaces avec de l'air comprimé.

Conditions pour un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités:

Entreposer les produits et contenants vides loin de la chaleur et des sources d'allumage. Keep container tightly closed in a cool, dry, and well-ventilated area. Store in inert atmosphere.

SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle



Paramètres de contrôle:

5329-14-6, Acide sulfamique., Ne contient aucune substance à valeurs limites d'exposition professionnelle.

Contrôles techniques appropriés:

Assurer une ventilation par aspiration ou autre moyen technique pour maintenir les concentrations de vapeur ou d'émanations en dessous des limites d'exposition applicables sur le lieu de travail (Occupational Exposure Limits-OELs) indiquées ci-dessus. Des douches oculaires d'urgence et des douches de sécurité doivent être accessibles dans les environs immédiats de l'utilisation ou du maniement.

Protection respiratoire:

Une ventilation normale est suffisante. Quand l'évaluation des risques l'indique, le port d'appareil respiratoire est approprié. Utiliser un masque facial complet avec ses cartouches de respirateur combinées polyvalentes N100 (US) ou de type P3 (EN 143) comme relève aux systèmes de contrôle techniques. Toujours utiliser un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH lorsque nécessaire.

Protection de la peau:

Choisir un matériau de gants imperméable et résistant à la substance. Choisir un matériau de gants en fonction des taux de perméabilité et de la dégradation. Jeter les gants contaminés après utilisation conformément aux lois en vigueur et aux bonnes pratiques de laboratoire. Porter des vêtements de protection.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique

Protection oculaire:	Utiliser un équipement de protection des yeux, testé et approuvé selon les normes gouvernementales en vigueur, telles que NIOSH (US) ou EN 166 (UE). Lunettes de sécurité ou lunettes étanches.
Mesures générales d'hygiène:	Faire un nettoyage de routine afin d'empêcher la production de poussière. Ne pas manger, boire, fumer ou utiliser des produits personnels lors de la manipulation de substances chimiques. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après avoir manipuler le produit.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Apparence (état physique, couleur):	Solide blanc	Limite d'explosion inférieure: Limite d'explosion supérieure:	Non disponible Non disponible
Odeur :	Inodore	Pression de vapeur à 20 °C:	0,008 hPa (0,006 mm Hg) à 20 °C ; 0,025 hPa (0,019 mm Hg) à 100 °C
Seuil d'odeur:	Non disponible	Densité de la vapeur:	Non disponible
Valeur pH:	1,5 à 10 g/l à 20 °C	Densité relative:	2,151 g/cm ³ à 25 °C
Point de fusion / congélation:	215 à 225 °C	Solubilités:	Soluble in water: 213 g/l at 20°C
Point d'ébullition / plage d'ébullition:	Non disponible	Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non disponible
Point d'éclair (creuset fermé):	Non disponible	Température d'auto-inflammation:	Non disponible
Taux d'évaporation:	Non disponible	Température de décomposition:	209 °C
Inflammabilité (solide, gazeux):	Non disponible	Viscosité:	a. Cinématique: Non disponible b. Dynamique: Non disponible
Densité à 20°C:	Non disponible		

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Aucune en cas de traitement normal.

Stabilité chimique:

Stable sous des conditions normales.

Possibilité de réactions dangereuses: Aucun(e)

Conditions à éviter:

Matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles:

Agents oxydants forts. Bases fortes.

Produits de décomposition dangereux: Aucun(e)

SECTION 11: Informations toxicologiques

Toxicité aiguë: Aucune information additionnelle.

Toxicité chronique: Aucune information additionnelle.

Corrosion/irritation de la peau:

Peau - Résultat pour les humains : Légère irritation de la peau. 5329-14-6.

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique

Dommages/irritations oculaires sévères:

Yeux - Lapin Résultat : Irritation oculaire modérée. 5329-14-6.

Sensibilisation respiratoire ou de la peau: Aucune information additionnelle.

Cancérogénicité: Aucune information additionnelle.

Mutagénicité cellulaire germinale: Aucune information additionnelle.

Toxicité reproductrice: Aucune information additionnelle.

STOT exposition simple et répétée: Aucune information additionnelle.

Informations toxicologiques supplémentaires:

Aucune information additionnelle.

SECTION 12: Informations écologiques

Écotoxicité

Toxicité pour le poisson Essai statique CL50 - Pimephales promelas (Pimephales promelas) - 70,3 mg/l - 96 heures (Guide de tests OCDE 203), 5329-14-6.

Persistance et dégradabilité: Aucune information additionnelle.

Potentiel bioaccumulatif: Aucune information additionnelle.

Mobilité dans le sol: Aucune information additionnelle.

Autres effets indésirables: Aucune information additionnelle.

SECTION 13: Précautions pour l'élimination

Recommandations pour la mise à disposition des déchets.:

Offrir les solutions en surplus et non recyclables à une entreprise d'élimination des déchets agréée. Contacter une entreprise agréée d'élimination de déchets cette substance pour l'élimination. Les producteurs de déchets chimiques doivent déterminer si un produit chimique est classé comme déchet dangereux. Il est de la responsabilité des producteurs de déchets chimiques de consulter les règlements sur les déchets dangereux locaux, régionaux et nationaux. Assurer une classification complète et exacte.

SECTION 14: Informations relatives au transport

US DOT (Département des transports américain)

N° UN:

ADR, ADN, DOT, IMDG, IATA

2967

Exception quantité limitée:

Aucun(e)

En vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Acide sulfamique.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Non-vrac:

Quantité à déclarer (s'il y a lieu): Aucun(e)

Nom d'expédition approprié: Acide sulfamique.

Classe de risques: 8

Groupe d'emballage: III.

Polluant maritime (s'il y a lieu): Aucune information additionnelle.

Commentaires:

Aucun(e)

Fiche de données de sécurité
selon à 29CFR1910/1200 et GHS Rev. 3

Date de préparation initiale : 01.10.2015

Acide sulfamique, pratique



SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis (É.-U.)

Section 311/312 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aigu

Section 313 de la SARA (listes de produits chimiques spécifiquement toxiques):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

RCRA (Code de déchets dangereux):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

TSCA (loi américaine relative au contrôle des substances toxiques) :

Tous les ingrédients sont listés.

CERCLA (Loi sur la responsabilité et l'indemnisation à la suite de dommages causés à l'environnement):

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Proposition 65 (Californie):

Produits chimiques connus pour causer des cancers:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les femmes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Substances chimiques qui sont connues pour causer de la toxicité reproductive chez les hommes:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Produits chimiques connus pour leur toxicité affectant le développement humain:

Aucun de ces ingrédients n'est répertorié sur la liste.

Canada

Liste intérieure de substances (DSL) :

Tous les ingrédients sont listés.

SECTION 16: Informations supplémentaires

Ce produit a été classé conformément aux directives du SGH. Les informations de cette FDS sont correctes à notre connaissance et en fonction des informations disponibles. Les informations fournies sont conçues dans le but de guider l'utilisateur en matière de manipulation, d'utilisation, d'entreposage, de transport et d'élimination sécuritaires, et ne sont pas considérées comme une garantie de spécifications ou de qualité. Les données portent seulement sur la matière spécifiée et peuvent ne pas être valables pour cette matière en association avec d'autres matières, sauf si précisé dans le texte. L'utilisateur est responsable de la sécurité du lieu de travail.

NFPA: 2-0-0

HMIS: 2-0-0

SGH texte complet des énoncés: Aucun(e)

Abréviations et acronymes: Aucun(e)